

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 juin 2025 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

1	AIX-LES-BAINS	T	BERETTI Renaud	
2	AIX-LES-BAINS	T	BRAUER Michelle	Pouvoir de Christophe MOIROUD
3	AIX-LES-BAINS	T	CARDE Daniel	
4	AIX-LES-BAINS	T	FRUGIER Michel	
5	AIX-LES-BAINS	T	GIMENEZ André	
6	AIX-LES-BAINS	T	MONTORO-SADOUX Marie- Pierre	Pouvoir de Lucie DAL PALU
7	AIX-LES-BAINS	T	MOUGNIOTTE Alain	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
8	AIX-LES-BAINS	T	OBISSIER Philippe	
9	AIX-LES-BAINS	T	PETIT GUILLAUME Sophie	
10	AIX-LES-BAINS	T	VAIRYO Nicolas	Pouvoir de Isabelle MOREAUX-JOUANNET
11	AIX-LES-BAINS	T	VIAL Jean-Marc	
12	BOURDEAU	T	DRIVET Jean-Marc	
13	BRISON SAINT INNOCENT	T	MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
14	CHANAZ	T	HUSSON Yves	
15	CHINDRIEUX	T	BARBIER Marie-Claire	Pouvoir de Armelle PERSON
16	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	BEAUX-SPEYSER Danièle	
17	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	JACQUIER Nicolas	
18	ENTRELACS	T	BRAISSAND Jean-François	Pouvoir de Gaëlle GERBELOT
19	ENTRELACS	T	COCHET Claire	Pouvoir de Yves GRANGE
20	GRESY-SUR-AIX	T	MAITRE Florian	Pouvoir de Julie NOVELLI
21	GRESY-SUR-AIX	T	PIGNIER Colette	
22	GRESY-SUR-AIX	T	POURCHASSE Patrick	
23	GRESY-SUR-AIX	T	TROQUIER Chrystel	
24	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	MORIN Bruno	
25	LE BOURGET DU LAC	T	MERCAT Nicolas	Pouvoir de Gwénaëlle LE GUELLEC
26	LE BOURGET DU LAC	T	SIMONIAN Edouard	
27	LE MONTCEL	T	HUYNH Antoine	
28	MERY	T	FONTAINE Nathalie	
29	MERY	T	ROULET Stéphane	
30	MOTZ	T	CLERC Daniel	
31	MOUXY	T	CARRIER Christiane	
32	PUGNY CHATENOD	T	CROUZEVIALLE Bruno	
33	RUFFIEUX	T	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZZO
34	SAINTE OFFENGE	T	GELLOZ Bernard	
35	SAINTE OURS	T	ALLARD Louis	
36	SAINTE PIERRE DE CURTILLE	T	DILLENCHNEIDER Gérard	
37	TRESSERVE	T	LOISEAU Jean-Claude	Pouvoir de José BONICI

38	TREVIGNIN	T	CHAPUIS Nicolas
39	VIONS	T	ARRAGAIN Manuel
40	VIVIERS-DU-LAC	T	AGUETTAZ Robert
41	VIVIERS-DU-LAC	T	SCAPOLAN Martine
42	VOGLANS	T	BERNON Martine
43	VOGLANS	T	MERCIER Yves

24 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 10 juin 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 20 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 43 présents et 12 procurations

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 20 Année : 2025
Exécutoire le : 27 JUIN 2025
Publiée / Notifiée le : 27 JUIN 2025
Visée le : 26 JUIN 2025

VALORISATION DES DECHETS

Appel à Projet CITEO « soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus »

CITEO est un éco-organisme agréé par l'Etat pour la filière des Emballages ménagers et des papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclages et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

CITEO publie un appel à Projets (AAP) visant à lutter contre les déchets abandonnés diffus issus des produits relevant de l'agrément de la Société agréée CITEO (l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement) par une aide financière pour :

- Des opérations de nettoyage des déchets abandonnés,
- Des actions d'information et de communication,
- Des actions de sensibilisation pour prévenir de l'abandon des déchets ménagers dans l'environnement.

La couverture des coûts de nettoyage des dépôts illégaux de déchets abandonnés (amoncellements de déchets concentrés) ne concerne pas le recouvrement des coûts.

Il est proposé que Grand Lac s'engage et dépose une candidature dans le cadre de cet appel à projets pour lutter contre les déchets abandonnés dans une démarche de préservation du lac et de lutte contre les pollutions diffuses.

Le montant annuel prévisionnel des recettes est de 160 570.00€ (représentant 2.09€ / habitant) montant maximal selon le territoire et les actions reconnues par CITEO. Pour percevoir les montants, l'appel à projets soutient les actions pour diagnostiquer, agir, prévenir, soutenir la lutte contre les dépôts de déchets ménagers abandonnés notamment sur les sites des ports, des plages, et des sites touristiques en bord du lac.

Les recettes serviront à soutenir les actions de nettoyage budgétées qui sont portées par différents services de Grand Lac (Valorisation, Tourisme, patrimoine et port et plages).

L'appel à projet porte sur les années 2025 et 2026.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- APPROUVE la participation de Grand Lac à l'appel à projet CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus.
- DONNE DELEGATION à Monsieur le Président pour signer la convention avec CITEO et tous les actes nécessaires à son exécution.

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 43
- Présents et représentés : 55
- Votants : 55
- Pour : 55
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 17 juin 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

Le secrétaire de séance,
Florian MAITRE



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 20 : Appel à Projet CITEO " soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus "

Date de transmission de l'acte : 26/06/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 26/06/2025

Numéro de l'acte : d5525 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250617-d5525-DE

Date de décision : 17/06/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement